

Sur le procédé

Poêles étanches à granulés CMG, INVICTA et DEVILLE

Titulaire : Société CMG (Caminetti Montegrappa S.p.A. con Socio Unico)

Internet : <http://www.cmgeurope.net>

Distributeurs : Société INVICTA GROUP

Internet : www.invicta.fr

Société CMG (Caminetti Montegrappa S.p.A. con Socio Unico)

Internet : <http://www.cmgeurope.net>

Descripteur :

Les poêles étanches à granulés de bois visés dans ce dossier sont constitués des corps de chauffe ATLANTIS, LXE, BOREA, AVALON-2, ESAGONO, ATLANTIS ED et FONTICA complétés d'habillages. Ce sont des poêles automatiques à granulés de bois naturel, à circuit de combustion étanche.

La diffusion de la chaleur est assurée par convection forcée et par rayonnement.

Un système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion spécialement conçu pour le raccordement de poêles à granulés de bois à circuit de combustion étanche et sous Document Technique d'Application doit être utilisé. Il permet de s'assurer de conditions adéquates pour l'alimentation en air comburant et l'évacuation des produits de combustion.

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE sont installés en configuration étanche : chaque appareil prélève l'air comburant directement à l'extérieur par un conduit d'amenée d'air et est raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustion.

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE sont prévus pour être installés dans l'habitat individuel isolé, jumelé ou groupé en bande ou en habitat collectif.

Groupe Spécialisé n° 14.2 - Equipements / Installations de combustion

Famille de produit / Procédé : Poêle ou insert à granulés de bois

AVANT-PROPOS

Les Avis Techniques et les Documents Techniques d'Application sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction des éléments d'appréciation sur la façon de concevoir et de construire des ouvrages au moyen de produits ou procédés de construction dont la constitution ou l'emploi ne relèvent pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.

Au terme d'une évaluation collective, l'avis technique de la commission se prononce sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés relativement aux exigences réglementaires et d'usage auxquelles l'ouvrage à construire doit normalement satisfaire.

Versions du document

Version	Description	Rapporteur	Président
V7	Ce document annule et remplace le Document Technique d'Application 14.2/15-2130_V6. Il s'agit d'une révision partielle du Document Technique d'Application 14.2/15-2130_V6, se présentant sous la forme d'une version consolidée. Cette version intègre les évolutions suivantes : • Evolution de la désignation du procédé • Ajout des chambres de combustion ATLANTIS ED et FONTICA • Ajout de modèles basés sur la chambre BOREA, y compris mise à jour des habillages	Cédric NORMAND (Rapporteur)	Olivier CROS (Président de GS)
V6	Ce document annule et remplace le Document Technique d'Application 14.2/15-2130_V5. Il s'agit d'une révision du Document Technique d'Application 14.2/15-2130_V5, se présentant sous la forme d'une version consolidée. Cette version consolidée intègre un nouveau corps de chauffe ESAGONO (marque CMG) également décliné sous le nom ADRANO ETANCHE 7 (marque INVICTA). Elle intègre également de nouveaux modèles pour des corps de chauffe existants : • AVALON-2 (pour les marques CMG et INVICTA), • BOREA (pour la marque DEVILLE). La liste des habillages a évolué pour les corps de chauffe AVALON-2 et BOREA 8 La mise en œuvre en habitat collectif est ajoutée au domaine d'emploi.	Cédric NORMAND (Rapporteur)	Olivier CROS (Président de GS)
V5	Ce document annule et remplace le Document Technique d'Application 14.2/15-2130_V4 Il s'agit d'une révision partielle du Document Technique d'Application 14.2/15-2130_V4, se présentant sous la forme d'une version consolidée. Cette version consolidée intègre de nouveaux habillages pour les corps de chauffe AVALON-2 et BOREA, pour la marque CMG.	Cédric NORMAND (Rapporteur)	Pierre CAROFF (Président de GS)

Table des matières

1.	Avis du Groupe Spécialisé	4
1.1.	Définition succincte	4
1.1.1.	Description succincte	4
1.1.2.	Mise sur le marché	4
1.1.3.	Identification	4
1.2.	AVIS.....	5
1.2.1.	Domaine d'emploi accepté.....	5
1.2.2.	Appréciation sur le système	5
1.2.3.	Prescriptions Techniques	6
1.3.	Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé	7
2.	Dossier Technique.....	8
2.1.	Données commerciales	8
2.1.1.	Coordonnées	8
2.2.	Description	8
2.2.1.	Principe.....	8
2.3.	Poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE	9
2.3.1.	Généralités	9
2.3.2.	Étanchéité des poêles	9
2.3.3.	Combustible	10
2.4.	Fabrication, contrôles, marquage, DoP et notice.....	10
2.4.1.	Fabrication	10
2.4.2.	Contrôles	10
2.4.3.	Marquage	10
2.4.4.	Déclarations de Performances (DoP)	10
2.4.5.	Notice	10
2.5.	Dimensionnement et conception du système	11
2.5.1.	Dimensionnement	11
2.5.2.	Règles de conception générales.....	11
2.6.	Mise en œuvre du système	12
2.6.1.	Généralités	12
2.6.2.	Raccordement du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion	12
2.7.	Mise en service et entretien	12
2.8.	Distribution et formation	12
2.9.	Résultats expérimentaux.....	12
2.10.	Références	13
2.10.1.	Données Environnementales	13
2.10.2.	Autres références	13
2.11.	Annexes du Dossier Technique.....	14

1. Avis du Groupe Spécialisé

Le Groupe Spécialisé n° 14.2 - Equipements / Installations de combustion de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques a examiné, le 8 avril 2021, le procédé **Poêles étanches à granulés CMG, INVICTA et DEVILLE**, présenté par la société CMG. Il a formulé, sur ce procédé, le Document Technique d'Application ci-après. L'avis a été formulé pour les utilisations en France métropolitaine et dans les DROM.

1.1. Définition succincte

1.1.1. Description succincte

Les poêles étanches à granulés de bois visés dans ce dossier sont constitués des corps de chauffe ATLANTIS, LXE, BOREA, AVALON-2, ESAGONO, ATLANTIS ED et FONTICA complétés d'habillages. Ce sont des poêles automatiques à granulés de bois naturel, à circuit de combustion étanche.

Les caractéristiques des différents modèles de corps de chauffe et la liste des habillages possibles sont présentées dans les tableaux 3 à 10 du Dossier Technique du demandeur.

La diffusion de la chaleur est assurée par convection forcée et par rayonnement.

Note : les systèmes de distribution d'air chaud éventuellement associés à ces poêles étanches à granulés ne font pas l'objet du présent Document Technique d'Application.

Un système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion spécialement conçu pour le raccordement de poêles à granulés de bois à circuit de combustion étanche et sous Document Technique d'Application doit être utilisé. Il permet de s'assurer de conditions adéquates pour l'alimentation en air comburant et l'évacuation des produits de combustion.

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE sont installés en configuration étanche : chaque appareil prélève l'air comburant directement à l'extérieur par un conduit d'amenée d'air et est raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustion.

Note : le présent Document Technique d'Application ne vise pas les cas où :

- L'appareil à combustion prélève l'air comburant dans le local où il est situé ;
- L'appareil, muni d'un buselot d'air, est raccordé directement en air comburant, mais n'est pas raccordé à un système d'évacuation des produits de combustion titulaire d'un DTA pour une « installation étanche » selon la définition indiquée au § 1. du Cahier des Prescriptions Techniques communes n°3708 V2.

Dans ces deux cas, il convient d'appliquer les dispositions du NF DTU 24.1 P1.

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE sont prévus pour être installés dans l'habitat individuel isolé, jumelé ou groupé en bande ou dans l'habitat collectif.

Ils peuvent être mis en œuvre avec des conduits et terminaux concentriques ou séparés, conformément au Dossier Technique, en respectant les prescriptions figurant dans le Document Technique d'Application relatif au système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion, ainsi que celles figurant dans le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2. En cas de prescriptions divergentes entre ces textes, les exigences du présent Document Technique d'Application prévalent.

Note : la définition des zones d'implantation du terminal, ainsi que les prescriptions spécifiques de conception et de mise en œuvre du système d'évacuation des produits de combustion en fonction de la position du terminal sont précisées dans le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2.

En habitat individuel, les configurations intégrant des terminaux horizontaux sont réservées aux constructions existantes. Les bâtiments sont considérés existants lorsqu'ils ont été réalisés depuis plus de 3 ans. Pour les bâtiments neufs, et ceux de moins de 3 ans, un terminal vertical doit être mis en place.

En habitat collectif, les terminaux horizontaux sont interdits et les conduits verticaux doivent être positionnés en zone 1.

1.1.2. Mise sur le marché

En application du Règlement (UE) n° 305/2011, les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE font l'objet des déclarations de performances établies par le fabricant sur la base de la norme NF EN 14785:2006. Les produits conformes à ces déclarations de performances sont identifiés par le marquage CE.

Note : La norme NF EN 14785 ne traite pas de l'étanchéité des appareils, ni du fonctionnement des appareils lorsqu'ils sont installés en configuration étanche.

1.1.3. Identification

Les produits mis sur le marché portent une plaque signalétique avec le marquage CE accompagné des informations visées par l'annexe ZA de la norme NF EN 14785 :

- Marque
- Nom du corps de chauffe
- Norme de référence
- Puissance du poêle
- Type de combustible
- Rendement énergétique
- Température des produits de combustion

- Taux de CO dans les fumées
- Distance minimum aux matériaux combustibles

Le numéro du Document Technique d'Application et le fait que le circuit de combustion du poêle soit étanche sont également précisés sur cette plaque signalétique.

1.2. AVIS

1.2.1. Domaine d'emploi accepté

Le domaine d'emploi du Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2 concernant :

- les appareils étanches à granulés de bois sous Avis Technique,
- et les systèmes individuels d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion, sous Avis Technique, raccordés à des appareils étanches à granulés de bois,

est complété par les dispositions suivantes particulières aux poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE.

1.2.1.1. Spécifications particulières liées aux combustibles

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE utilisent uniquement, comme combustible, des granulés de bois naturel à base de sciure (encore appelés pellets) certifiés de classe A1 selon la norme ISO 17225-2 (ENplus-A1, DIN Plus ou NF 444 de catégorie « NF Granulés Biocombustibles Bois Qualité Haute Performance »). Tout combustible biomasse autre que ces granulés de bois est interdit.

Ces dispositions doivent être précisées dans la notice d'installation, d'emploi et d'entretien de chaque poêle.

1.2.1.2. Spécifications particulières liées aux générateurs

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE sont conformes à la norme NF EN 14785. La température moyenne des produits de combustion en fonctionnement à puissance nominale est inférieure à 228 °C.

Pour ces poêles à circuit de combustion étanche, l'étanchéité par rapport à la pièce où est installé le poêle est assurée compte tenu des caractéristiques spécifiées au § 2.2 du Dossier Technique.

1.2.1.3. Spécifications particulières liées à l'utilisation

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE doivent être raccordés à un conduit individuel d'amenée d'air comburant et à un conduit individuel d'évacuation des produits de combustion, faisant l'objet d'un Document Technique d'Application et dont la désignation CE est compatible avec les caractéristiques du poêle.

Le domaine d'emploi du Document Technique d'Application vise les poêles à granulés de bois à circuit de combustion étanche.

L'évacuation des produits de combustion doit se faire par la sortie arrière de l'appareil, qui doit être raccordée à un té, situé en pied du conduit de fumée vertical, sauf pour les modèles BOREA et BOTELLO qui dispose d'une sortie verticale des fumées concentrique avec un té intégré à l'appareil.

1.2.2. Appréciation sur le système

1.2.2.1. Satisfaction aux lois et règlements en vigueur et autres qualités d'aptitude à l'emploi

D'une façon générale, les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE permettent la réalisation d'installations conformes à la réglementation.

Stabilité

La conception et les dispositions de mise en œuvre de ces poêles permettent d'assurer leur stabilité sans risque pour le reste de la construction, sous réserve du respect des règles de mise en œuvre du Dossier Technique.

Sécurité et fonctionnement

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE permettent une installation propre à assurer la sécurité des usagers sous réserve d'une utilisation normale du poêle conformément à la notice d'installation, d'emploi et d'entretien fournie par le titulaire et à sa plaque signalétique.

L'utilisation d'un poêle, en configuration étanche (donc avec une amenée d'air comburant directe sur l'extérieur, par conduit), sous réserve du respect des prescriptions du Dossier Technique, constitue une amélioration sensible de la sécurité d'utilisation par rapport aux appareils non étanches quant au risque de refoulement de produits de combustion dans le logement.

Les configurations intégrant des terminaux horizontaux sont réservées aux constructions existantes de plus de 3 ans comme cela est considéré dans le Cahier des Prescriptions Techniques communes n°3708 V2 (pour les habitations neuves, et celles de moins de 3 ans, un terminal vertical doit être mis en place).

Les configurations intégrant des terminaux verticaux améliorent la diffusion des produits de combustion dans l'atmosphère.

Protection contre l'incendie

La mise en œuvre du poêle doit respecter les distances de sécurité par rapport aux matériaux combustibles qui figurent dans sa notice d'installation d'emploi et d'entretien et sur sa plaque signalétique.

La mise en œuvre du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion selon les dispositions prévues dans son Document Technique d'Application permet de respecter la réglementation visant le risque d'incendie.

Règlementation sismique

La mise en œuvre des poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE ne s'oppose pas au respect des exigences du décret n° 2010-1254 du 22 octobre 2010 dans la mesure où aucune exigence n'est requise pour les équipements.

Données environnementales

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE ne disposent d'aucune déclaration environnementale (DE) et ne peuvent donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Il est rappelé que les DE n'entrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du système.

Aspects sanitaires

Le présent avis est formulé au regard de l'engagement écrit du titulaire de respecter la réglementation, et notamment l'ensemble des obligations réglementaires relatives aux produits pouvant contenir des substances dangereuses, pour leur fabrication, leur intégration dans les ouvrages du domaine d'emploi accepté et l'exploitation de ceux-ci. Le contrôle des informations et déclarations délivrées en application des réglementations en vigueur n'entre pas dans le champ du présent avis. Le titulaire du présent avis conserve l'entière responsabilité de ces informations et déclarations.

Réglementation acoustique

Les poêles CMG, INVICTA et DEVILLE ne sont pas évalués dans le présent Document Technique d'Application en termes de niveau acoustique.

1.2.2.2. Durabilité - Entretien

Sous réserve du respect des dispositions prévues par le Cahier des Prescriptions Techniques, la durabilité des installations équipées de poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE peut être estimée équivalente à celle des ouvrages traditionnels de même nature et de même destination.

L'entretien ne pose pas de problème particulier et doit être réalisé conformément aux prescriptions du Dossier Technique.

1.2.2.3. Fabrication et contrôles de fabrication

La fabrication des poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE relève de techniques classiques.

Cet avis est formulé en prenant en compte les contrôles et modes de vérification de fabrication décrits dans le Dossier Technique établi par le demandeur.

1.2.2.4. Conception et mise en œuvre

Dans les limites d'emploi proposées, la gamme d'accessoires associée aux poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE permet une mise en œuvre dans les cas courants d'installations équipées de ces poêles par des entreprises formées pour ces travaux selon le § 7 du Dossier Technique.

1.2.3. Prescriptions Techniques

1.2.3.1. Caractéristiques des produits

Les caractéristiques des produits doivent être conformes à celles données dans le Dossier Technique.

1.2.3.2. Contrôles

Les contrôles de fabrication prévus dans le Dossier Technique doivent être réalisés par le titulaire.

1.2.3.3. Conception et dimensionnement

La conception de l'installation des poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE doit respecter les prescriptions du Dossier Technique ainsi que celles du Document Technique d'Application du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion, notamment en ce qui concerne le choix du poêle et la section des conduits d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion.

Le dimensionnement de l'installation du poêle avec le système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion sera déterminé suivant la norme de calcul NF EN 13384-1+A1 en respectant les dispositions spécifiques décrites dans le Dossier Technique.

Dans le cas où le dimensionnement est réalisé en ambiance humide (W) au nominal, une évacuation des condensats doit être mise en place, sauf pour les modèles BOREA et BOTELLO qui dispose d'une sortie verticale des fumées avec un té intégré à l'appareil.

1.2.3.4. Mise en œuvre

La mise en œuvre des poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE doit être réalisée par une entreprise formée, conformément aux prescriptions du Dossier Technique.

Le poêle doit être installé à une distance minimale des matériaux combustibles conforme aux dispositions figurant dans sa notice d'installation, d'emploi et d'entretien et sur sa plaque signalétique. La distance de sécurité du conduit d'évacuation des produits de combustion doit également être respectée.

L'évacuation des produits de combustion doit se faire par la sortie arrière de l'appareil, qui doit être raccordée à un té, situé en pied du conduit de fumée vertical, sauf pour les modèles BOREA et BOTELLO qui dispose d'une sortie verticale des fumées avec un té intégré à l'appareil.

La mise en œuvre du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion doit respecter les dispositions prévues dans le Document Technique d'Application correspondant.

L'installateur doit respecter la notice d'installation, d'emploi et d'entretien de l'appareil et informer l'utilisateur sur la nature du combustible à utiliser.

1.2.3.5. Entretien

L'entretien et le ramonage doivent être réalisés selon les dispositions spécifiques indiquées au Dossier Technique.

Pour les modèles BOREA et BOTELLO, les joints des pièces démontées au cours de ces actions d'entretien doivent être vérifiés et remplacés si détériorés.

Appréciation globale

L'utilisation du procédé dans le domaine d'emploi accepté (cf. paragraphe 1.2.1) est appréciée favorablement.

1.3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé

Lorsqu'une distribution d'air chaud est réalisée à partir d'un poêle, objet du présent Document Technique d'Application, le Groupe Spécialisé n° 14.2 précise que les conditions de mise en œuvre de cette distribution d'air chaud ne sont pas visées dans le présent Document Technique d'Application.

L'installation de poêles à granulés de bois en configuration étanche (avec prise d'air comburant à l'extérieur par conduit) est considérée comme non traditionnelle et relève de la procédure de Document Technique d'Application. La conception des systèmes d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion doit respecter les dispositions des Documents Techniques d'Application correspondants.

Dans l'attente de l'intégration du critère d'étanchéité dans le marquage CE, les appareils à granulés de bois sont considérés étanches s'ils respectent un débit de fuite mesuré sous 50 Pa inférieur à 3 m³/h.

2. Dossier Technique

Issu du dossier établi par le titulaire

2.1. Données commerciales

2.1.1. Coordonnées

Titulaire : Société CMG (Caminetti Montegrappa S.p.A. con Socio Unico)
Via Annibale da Bassano, 7/9
IT-36020 POVE DEL GRAPPA
Tél. : +39.0424.800.500
Fax : +39.0424.800.590
Internet : <http://www.cmgeurope.net>
E-mail : info@cmgeurope.net

Distributeurs : Société INVICTA GROUP
Zone Industrielle – Lieu-Dit « La Gravette »
FR-08350 DONCHERY
Tél. : +33 (0)3 24 27 71 71
Fax : +33 (0)3 24 26 62 42
Internet : www.invicta.fr
E-mail : accueil@invicta-group.fr

Société CMG (Caminetti Montegrappa S.p.A con Socio Unico)
Via Annibale da Bassano, 7/9
IT-36020 POVE DEL GRAPPA

2.2. Description

2.2.1. Principe

Les poêles étanches à granulés de bois visés dans ce dossier sont constitués des corps de chauffe ATLANTIS, LXE, BOREA, AVALON-2, ESAGONO, ATLANTIS ED et FONTICA complétés d'habillages. Ce sont des poêles automatiques à granulés de bois naturel, à circuit de combustion étanche.

Les caractéristiques des différents modèles de corps de chauffe et la liste des habillages possibles sont présentées dans les tableaux 3 à 10.

La diffusion de la chaleur est assurée par convection forcée et par rayonnement.

Note : les systèmes de distribution d'air chaud éventuellement associés à ces poêles étanches à granulés ne font pas l'objet du présent Document Technique d'Application.

Un système d'amenée d'air comburant et d'évacuation de produits de combustion conçu pour le raccordement de poêles à granulés de bois à circuit de combustion étanche et sous Document Technique d'Application doit être utilisé, ce qui permet de s'assurer de conditions adéquates pour l'alimentation en air comburant et l'évacuation des produits de combustion.

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE sont installés en configuration étanche, chaque appareil prélève l'air comburant directement à l'extérieur par un conduit d'amenée d'air et est raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustion.

Note : Le présent Document Technique d'Application ne vise pas les cas où :

- L'appareil à combustion prélève l'air comburant dans le local où il est situé ;
- L'appareil, muni d'un buselot d'air, est raccordé directement en air comburant, mais n'est pas raccordé à un système d'évacuation des produits de combustion titulaire d'un DTA pour une « installation étanche » selon la définition indiquée au § 1. du Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2.

Dans ces deux cas, il convient d'appliquer les dispositions du NF DTU 24.1 P1.

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE sont prévus pour être installés dans l'habitat individuel isolé, jumelé ou groupé en bande ou dans l'habitat collectif.

Ils peuvent être mis en œuvre dans les configurations indiquées dans le tableau 1, avec des conduits et terminaux concentriques ou séparés, en respectant les prescriptions figurant dans le Document Technique d'Application relatif au système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion, ainsi que celles figurant dans le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2. En cas de prescriptions divergentes entre ces textes, les exigences du présent Document Technique d'Application prévalent.

Note : la définition des zones d'implantation du terminal, ainsi que les prescriptions spécifiques de conception et de mise en œuvre du système d'évacuation des produits de combustion en fonction de la position du terminal sont précisées dans le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2.

En habitat individuel, les configurations intégrant des terminaux horizontaux sont réservées aux constructions existantes. Les bâtiments sont considérés existants lorsqu'ils ont été réalisés depuis plus de 3 ans. Pour les bâtiments neufs, et ceux de moins de 3 ans, un terminal vertical doit être mis en place.

En habitat collectif, les terminaux horizontaux sont interdits et les conduits verticaux doivent être positionnés en zone 1.

2.3. Poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE

2.3.1. Généralités

Un poêle complet est constitué d'un corps de chauffe ATLANTIS, LXE, BOREA, AVALON-2, ESAGONO, ATLANTIS ED et FONTICA et d'un habillage. Les corps de chauffe ne sont jamais vendus ni installés seuls.

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE sont des appareils automatiques utilisant exclusivement des granulés de bois naturel comme combustible et comportant un circuit de combustion étanche. Leurs principaux organes sont représentés en figures 1 à 5.

Les gammes ATLANTIS et LXE sont identiques sauf en ce qui concerne le panneau de commande : inclinable pour ATLANTIS et fixe pour LXE.

Le corps de chauffe BOREA est contrôlé par un panneau de commande tactile fixe.

La gamme AVALON-2 est contrôlée par une radiocommande avec tableau de secours situé à l'arrière des appareils, sauf pour le modèle NOLA ETANCHE, qui est contrôlé par un tableau de commande fixe.

Leurs principaux composants et caractéristiques sont les suivants :

- Un réservoir intégré qui constitue la réserve de granulés.
- Une vis d'alimentation de type vis sans fin prélève les granulés en fond de réservoir et alimente le brûleur de la chambre de combustion par gravité au travers d'une goulotte, celle-ci créant une rupture dans la chaîne d'alimentation en combustible pour une sécurité anti-retour de feu vers le réservoir.
- Une bougie d'allumage est intégrée dans un conduit d'amenée d'air à proximité du brûleur.
- Le granulé est brûlé puis réduit en cendres qui tombent dans le cendrier.
- L'amenée d'air comburant est assistée par un ventilateur d'extraction situé en aval de la chambre de combustion. L'air comburant est prélevé à l'extérieur, via un conduit d'alimentation raccordé sur un buselot, situé à l'arrière du poêle.
- Un nettoyage de la face interne de la vitre est assuré par un rideau d'air canalisé à partir de la prise d'amenée d'air comburant.
- Les produits de combustion sont rejetés dans le conduit d'évacuation des produits de combustion.
- Un ventilateur assure la diffusion de l'air de convection qui est propulsé hors du poêle en partie frontale pour le poêle BOREA, AVALON-2 et ESAGONO, ou, dans les cas des poêles ATLANTIS et LXE, canalisé dans deux conduits raccordés sur l'arrière du poêle (clapets orientables).
- Chaque poêle est équipé de plusieurs sondes dont une sonde de température des fumées, et une sonde d'ambiance (qui peut être remplacée par la sonde intégrée dans la radiocommande).
- L'ensemble est piloté par une carte électronique de manière à assurer la combustion la plus performante en fonction de la demande de chaleur. Le fonctionnement du poêle vise à délivrer exactement la quantité de combustible nécessaire et suffisante en adaptant le volume d'air requis pour obtenir une combustion optimisée. Pour cela, un système automatique de réglage de la combustion KCC (Kit Contrôle de la Combustion) régule l'alimentation en granulés et la vitesse de l'extracteur des fumées.

La sécurité du poêle est assurée par :

- Un pressostat de sécurité connecté à la sortie de l'extracteur de fumée. Il réagit à une surpression en cas de résistance à l'évacuation. En cas de conduit de fumée partiellement ou totalement bouché, le pressostat arrête l'alimentation des granulés, le poêle se met en arrêt, et affiche un message d'erreur : « Pressostat ».
- La sonde de température des fumées évoquée ci-avant et un capteur de température ("thermostat de sécurité") situé sur la paroi arrière de la chambre de combustion juste avant la paroi du réservoir de granulés. En cas de température trop élevée, le poêle coupe l'alimentation des granulés, se met en arrêt, et affiche un message d'erreur : « Thermostat » ou « Sec. Therm ».
- La détection d'ouverture de la porte du foyer et du couvercle de réservoir de granulés :
 - Pour les corps de chauffe ATLANTIS et LXE, deux capteurs d'ouverture, l'un pour la porte du poêle, l'autre pour le couvercle du réservoir, coupent l'alimentation des granulés. Le poêle se met alors en arrêt, et affiche le message d'erreur respectif : « Porte » et « Couvercle ».
 - Pour les corps de chauffe BOREA, AVALON-2 et ESAGONO, le pressostat de sécurité réglé de façon à réagir à un manque de dépression dans la chambre de combustion permet de détecter l'ouverture de la porte du foyer ou du couvercle du réservoir de granulés.

Les habillages des poêles étanches ATLANTIS, LXE, BOREA, AVALON-2, ESAGONO ou ATLANTIS ED sont constitués des éléments décoratifs (panneaux latéraux, dessus, éléments fixes de façade) et de la porte (voir exemple en figure 5), caractérisés par :

- Un système modulaire qui s'adapte sur le corps de chauffe sans modification de ce dernier,
- Les portes avec double vitrage dont la vitre intérieure a les mêmes dimensions que les modèles à simple vitrage,
- une homologation de ces habillages attestée par un laboratoire notifié qui les a considérés comme ne remettant pas en cause le marquage CE en général, et les performances et la sécurité en particulier.

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE répondent aux exigences du Règlement Produits de la Construction, de la directive basse tension pour la sécurité électrique et de la directive CEM pour la compatibilité électromagnétique. Ils sont conformes à la norme NF EN 14785, ont été testés dans un laboratoire notifié pour obtenir leur marquage CE et font l'objet de déclarations de performances (DoP) établies par le fabricant, comme précisé au § 2.11.

Les performances et caractéristiques générales de fonctionnement des poêles CMG, INVICTA et DEVILLE sont données dans le tableau 3.

2.3.2. Etanchéité des poêles

Le débit de fuite des poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE, mesuré sous 50 Pa, est inférieur à 3 m³/h.

Les poêles sont conformes à l'exigence d'étanchéité de la norme NF EN 613 "Appareils de chauffage indépendants à convection utilisant les combustibles gazeux" retenue dans l'attente de la publication d'une norme spécifique relative aux poêles à granulés de bois à circuit de combustion étanche.

2.3.3. Combustible

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE sont prévus pour brûler des granulés de bois naturel à base de sciure (encore appelés "pellets") certifiés de classe A1 selon la norme ISO 17225-2 (EN plus-A1, DIN Plus ou NF 444 de catégorie "NF Granulés Biocombustibles Bois Qualité Haute Performance"). Tout combustible biomasse autre que ces granulés de bois est interdit.

Des ajustements de réglages de combustion sont possibles sur l'appareil pour s'adapter aux variations de caractéristiques des combustibles dans leur plage de tolérance autorisée dans le référentiel de certification.

Chez l'utilisateur, le combustible granulé doit être entreposé dans un endroit sec à l'abri de l'humidité.

De plus, à chaque fin de saison de chauffe, le réservoir de stockage dans le poêle doit être vidé et nettoyé. Du combustible neuf doit être introduit dans le poêle pour le redémarrage en début de saison de chauffe.

2.4. Fabrication, contrôles, marquage, DoP et notice

2.4.1. Fabrication

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE sont conçus, fabriqués et assemblés par CMG S.p.A. sur le site de Pove del Grappa (Italie). Les différents constituants sont fabriqués en sous-traitance.

Les constituants électriques et électroniques sont développés et dimensionnés spécifiquement pour ces appareils. Ils sont fabriqués en sous-traitance.

2.4.2. Contrôles

2.4.2.1. Matières premières et composants

Les matières premières utilisées pour la fabrication sont principalement la fonte, l'acier, le verre, l'acier inoxydable, l'acier galvanisé et la céramique.

Les constituants électroniques et électriques sont vérifiés en contrôle d'entrée par prélèvement et sont testés fonctionnellement et unitairement lors du contrôle final sur produit fini (chaîne de montage).

2.4.2.2. Produits finis

Les contrôles de production (FPC) sont réalisés selon les prescriptions de la norme NF EN 14785.

Les appareils sont contrôlés fonctionnellement et de façon unitaire pour l'étanchéité, et en fin de ligne d'assemblage avant emballage pour la sécurité électrique.

2.4.3. Marquage

Les produits mis sur le marché portent une plaque signalétique (cf. figures 6 et 7) avec le marquage CE accompagné des informations visées par l'annexe ZA de la norme NF EN 14785 :

- Marque
- Nom du corps de chauffe
- Norme de référence
- Puissance du poêle
- Type de combustible
- Rendement énergétique
- Température des produits de combustion
- Taux de CO dans les fumées à une teneur de 13 % d'oxygène
- Distances par rapport aux matériaux combustibles

Le numéro du présent Document Technique d'Application et le fait que le circuit de combustion du poêle à granulés de bois soit étanche sont également précisés sur cette plaque signalétique.

Une étiquette supplémentaire est apposée à proximité de la plaque signalétique précisant le nom et le numéro de série de l'habillage (cf. figure 8).

2.4.4. Déclarations de Performances (DoP)

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE font l'objet de déclarations de performances (DoP).

Les numéros des déclarations de performances sont récapitulés dans les tableaux 2a et 2b.

2.4.5. Notice

Une notice d'installation, d'emploi et d'entretien de l'appareil est jointe à chaque appareil et décrit les caractéristiques, l'installation, les règles de sécurité, le fonctionnement, la mise en route et l'entretien de l'appareil.

La notice précise le type de combustible qui doit être utilisé : granulés de bois naturel à base de sciure (encore appelés "pellets") certifiés de classe A1 selon la norme ISO 17225-2 (ENplus-A1, DIN Plus ou NF 444 de catégorie "NF Granulés Biocombustibles Bois Qualité Haute Performance"). Tout combustible biomasse autre que ces granulés de bois est interdit.

Une autre notice décrit la mise en place de chaque habillage.

2.5. Dimensionnement et conception du système

2.5.1. Dimensionnement

Les conduits d'évacuation des produits de combustion associés sont des conduits conçus pour les poêles à granulés de bois à circuit de combustion étanche ; ils doivent être conformes à leur Document Technique d'Application spécifique.

Le dimensionnement de l'installation du poêle avec le système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion doit être déterminé suivant la norme de calcul NF EN 13384-1+A1 et en respectant les dispositions décrites dans le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2 et dans le paragraphe 2.5.2 ci-après.

Les caractéristiques suivantes du poêle (cf. tableau 3) doivent être utilisées :

- Puissance
- Rendement
- Taux de CO₂
- Débit massique des fumées
- Température moyenne des fumées
- Tirage minimal requis à la buse P_w

Le tableau 3 précise la perte de charge de l'alimentation en air "P_a" (Pa) à respecter lors du dimensionnement de l'installation du poêle avec le système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion selon la norme de calcul NF EN 13384-1+A1 (en plus du respect des autres critères de dimensionnement de cette norme).

2.5.2. Règles de conception générales

Les règles de conception générales doivent respecter les dispositions du Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2 concernant :

- Les appareils étanches à granulés de bois sous Avis Technique,
- Et les systèmes individuels d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion, sous Avis Technique, raccordés à des appareils étanches à granulés de bois.

De plus :

a) Local où est situé l'appareil

Il est interdit d'installer le poêle dans les salles d'eau, WC et chambres à coucher. Il est également interdit d'installer l'appareil dans un espace non ventilé.

b) Conduit d'amenée d'air comburant

La prise d'air comburant sur l'extérieur est réalisée selon l'une des configurations suivantes :

- En situation concentrique : par l'espace annulaire du conduit concentrique, de diamètre minimum 80/125 mm en respectant les préconisations du Document Technique d'Application relatif au système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion,
- En situation séparée : par un conduit raccordé sur l'extérieur, de diamètre minimum 80 mm, en respectant les préconisations du Document Technique d'Application relatif au système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion

Dans le cas d'une prise d'air extérieure en configuration séparée, l'extrémité du terminal d'amenée d'air comburant doit être équipée d'un dispositif prévu pour empêcher la pénétration des oiseaux et des rongeurs, tout en conservant la section libre de passage d'air.

Note : lors de la réalisation d'une amenée d'air comburant l'installateur doit mettre en œuvre, dans la traversée de la paroi extérieure, un manchon préservant l'intégrité et l'étanchéité à l'air de la paroi traversée.

c) Conduit d'évacuation des produits de combustion

L'évacuation des produits de combustion est réalisée conformément aux prescriptions du Document Technique d'Application du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion dont le domaine d'emploi vise les poêles à granulés de bois à circuit de combustion étanche.

Le diamètre du conduit doit être supérieur ou égal au diamètre de la buse du poêle, c'est-à-dire 80 mm.

En configuration avec terminal horizontal (terminal en zone 3), une longueur verticale minimale est imposée à l'intérieur de la pièce où se trouve l'appareil entre la buse de sortie du poêle et la traversée du mur. Elle doit être supérieure à 1,80 m sauf pour les modèles BOREA et BOTELLO pour laquelle elle doit être supérieure à 0,80 m.

d) Position des terminaux

Le Document Technique d'Application du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion et le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2 donnent des prescriptions spécifiques de conception et de mise en œuvre des terminaux.

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE sont prévus pour fonctionner avec des terminaux dont le taux de recirculation moyen des fumées est inférieur ou égal à 10 %.

Note : Les terminaux décrits dans les Documents Techniques d'Application des systèmes d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion respectent ce taux de recirculation maximal, sauf dispositions spécifiques indiquées dans le Document Technique d'Application correspondant

2.6. Mise en œuvre du système

2.6.1. Généralités

La mise en œuvre des poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE doit être effectuée conformément aux indications de la notice d'installation, d'emploi et d'entretien correspondante.

L'appareil doit être placé sur un plancher qui puisse le supporter.

Les distances minimales de sécurité du poêle par rapport aux matériaux combustibles présents dans les éléments de la construction (mur, plafond, sol) figurent dans la notice d'installation, d'emploi et d'entretien du poêle et sur la plaque signalétique (cf. figure 6 ou 7) et doivent être respectées.

Les distances de sécurité aux matériaux combustibles du conduit d'évacuation des produits de combustion doivent être respectées conformément à son Document Technique d'Application.

2.6.2. Raccordement du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion

Le raccordement du conduit d'amenée d'air comburant sur le poêle est effectué, si nécessaire, au moyen d'un adaptateur pour appareils étanches adapté au diamètre de la buse d'amenée d'air (soit 80 mm).

De même, le raccordement du conduit d'évacuation des produits de combustion est effectué, si nécessaire, au moyen d'un adaptateur pour appareils étanches adapté au diamètre de la buse d'évacuation des produits de combustion (soit 80 mm).

Pour les modèles BOREA et BOTELLO, le raccordement du conduit concentrique d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion est effectué, si nécessaire, au moyen d'un adaptateur pour appareils étanches adapté au diamètre de la buse concentrique (soit 80/130 mm).

Ces adaptateurs sont fabriqués et commercialisés par le fabricant du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion ou, si besoin, fournis par la société CMG. Le principe de raccordement (direct, ou au moyen d'un adaptateur) est validé par la société CMG.

Le système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion est installé conformément aux prescriptions de son Document Technique d'Application.

2.7. Mise en service et entretien

Lors de la mise en service, l'installateur doit impérativement montrer au client le mode d'utilisation de l'appareil et effectuer avec lui un cycle de démarrage complet. Il doit expliquer les défaillances possibles et la manière d'y remédier en s'aidant de la notice d'installation, d'emploi et d'entretien.

L'installateur doit vérifier que les réglages sont adaptés à la configuration dans laquelle le poêle est mis en œuvre, et les adapter, si nécessaire.

L'installateur doit également informer l'utilisateur des opérations d'entretien en distinguant celles qu'il devra réaliser lui-même de celles qu'il devra confier à un prestataire qualifié. Ces opérations d'entretien de poêles à granulés, régulières, à réaliser par l'utilisateur ou périodiques, à réaliser par un prestataire qualifié, sont détaillées dans la notice d'installation, d'emploi et d'entretien de l'appareil.

L'entretien régulier de l'appareil comporte notamment les opérations suivantes :

- Le décendrage,
- Le nettoyage de la vitre,
- Le nettoyage de l'appareil.

L'entretien de l'installation et le ramonage doivent être conformes aux prescriptions de l'arrêté CO du 23/02/09 et du RSdT.

L'entretien et le ramonage des modèles BOREA et BOTELLO avec sortie verticale doivent être effectués par démontage du panneau arrière de ce modèle pour accéder au té intégré à l'appareil. Les joints des pièces démontées au cours de ces actions d'entretien doivent être vérifiés et remplacés si détériorés.

2.8. Distribution et formation

Les poêles étanches CMG du groupe CMG S.p.A. et leurs versions pour INVICTA et DEVILLE sont distribués en France par un réseau de revendeurs-installateurs.

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE sont distribués en France par les sociétés CMG S.p.A., et INVICTA Group. Les poêles étanches sous la marque DEVILLE sont distribués en France par la société INVICTA Group.

Le groupe CMG S.p.A n'autorise pas l'installation de ses poêles par les particuliers eux-mêmes.

Les poêles sont installés par ce réseau de revendeurs-installateurs, qui sont qualifiés et formés. Le groupe CMG S.p.A. assure la formation de l'ensemble de son réseau. Les revendeurs-installateurs qui débutent une collaboration avec le groupe CMG S.p.A. suivent une formation d'abord technique et commerciale, et ensuite exclusivement technique relative à l'installation, au fonctionnement, au réglage, à la maintenance et au dépannage.

Chaque fois que nécessaire, une actualisation de la formation et de la documentation est effectuée.

Les entreprises qui installent ces poêles doivent disposer d'un niveau de compétence professionnelle conforme à l'annexe IV de la directive 2009/28/CE.

2.9. Résultats expérimentaux

Les essais suivants ont été réalisés sur les corps de chauffe :

- Essais de marquage CE selon la norme NF EN 14785 (notamment respect des exigences de la norme en matière de rendement et de rejets CO) et reportés dans le tableau 2b, ainsi que dans les rapports suivants :
 - le rapport n°CS16-0002393-04 du 25 août 2016 réalisé par le IMQ primacontrol (Italie) concernant la validation des habillages RUBIA, NEMESIA, NYSSA, DROSERA et LILIUM pour la marque INVICTA et des habillages CALAO, PIRANGA, GUIRACA, TANGARA, NANDOU, SIRLI et ROSELIN pour la marque DEVILLE avec le corps de chauffe ATLANTIS,
 - les rapports n°CS18-0023030-01 et n°CS18-0023030-02 du 8 mars 2018 et n°CS18-0031192-01 du 28 janvier 2019, réalisés par IMQ (Italie) concernant la validation des modèles RNO, RNB, RC-BA, RC-NO et RC-RO-avec les corps de chauffe AVALON-2 en 6 et 9 kW
- Essais d'étanchéité réalisés sous 50 Pa (et 10 Pa) et reportés dans le tableau 2b.
- Essais de fonctionnement pour différentes conditions d'évacuation des produits de combustion et reportés dans le tableau 2b.

2.10. Références

2.10.1. Données Environnementales ¹

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE et leurs habillages ne font pas l'objet d'une Déclaration Environnementale (DE). Ils ne peuvent donc revendiquer aucune performance environnementale particulière.

Les données issues des DE ont pour objet de servir au calcul des impacts environnementaux des ouvrages dans lesquels les produits (ou procédés) visés sont susceptibles d'être intégrés.

2.10.2. Autres références

En France, depuis avril 2013, le groupe Caminetti Montegrappa S.p.A. a commercialisé 12000 poêles ATLANTIS, LXE, et depuis 2017, plus de 6000 poêles AVALON-2. Le poêle BOREA 8 qui est commercialisé depuis septembre 2018, s'est écoulé à plus de 2500 exemplaires.

¹ Non examinées par le groupe spécialisé dans le cadre de ce DTA

2.11. Annexes du Dossier Technique

Tableau 1 – Configurations d'installation des poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE

Configurations d'installation du terminal ⁽¹⁾		Configurations des systèmes EVAPDC ⁽²⁾	Corps de chauffe concernés avec type de sortie associée
Terminal concentrique	Horizontale Zone 3 ⁽⁸⁾	- Conduit système concentrique (AAC + EVAPDC) - Terminal concentrique horizontal	ATLANTIS, LXE, AVALON-2, ESAGONO, ATLANTIS ED, FONTICA 8, avec sortie arrière. <

Tableau 2a – Références des déclarations de performances

CMG S.p.A.		INVICTA		DEVILLE	
Corps de chauffe	n° DoPs	Corps de chauffe	n° DoPs	Corps de chauffe	n° DoPs
ATLANTIS – 6 Kw	0284C-RPC-13/09/2016	EC6	0287I-RPC-26/08/2016	HE6	0287V-RPC-26/08/2016
ATLANTIS – 9 kW	0285C-RPC-13/09/2016	EC9	0288I-RPC-26/08/2016	HE9	0288V-RPC-26/08/2016
ATLANTIS – 12 kW	0285C-RPC-13/09/2016	EC12	0289I-RPC-26/08/2016	HE12	0289V-RPC-26/08/2016
LXE – 6 kW	0152-RPC-11/06/2014	/	/	/	/
LXE – 9 kW	0153-RPC-11/06/2014	/	/	/	/
LXE – 12 Kw	0154-RPC-11/06/2014	/	/	/	/
AVALON-2 – 6 kW	0361C-RPC-23/09/2017	LPE6 (2)	0363I-RPC-30/09/2017	HB6 (2)	0363V-RPC-30/09/2017
AVALON-2 - 8 kW BELFIORE 8	/	NOLA ETANCHE 8 LODI ETANCHE 8 NOLA ETANCHE RONDE 8	0364I-RPC-30/09/2017 0423.1I-RPC-14/12/2018 0423.2I-CPR-12/12/2018	/	/
AVALON-2 – 9 kW	0362C-RPC-23/09/2017	LPE9 (2)	0365I-RPC-30/09/2017	HB9 (2)	0364V-RPC-30/09/2017
BOREA 8	0397C-RPC-27/06/2018	/	/	HL8	0433V-RPC-28/03/2019
BOREA 6	0505C-RPC-24/09/2020	/	/	/	/
BOTELLO 6	0505.1C-RPC-24/09/2020	/	/	/	/
ESAGONO	0458-RPC-10/10/2019	ADRANO ETANCHE 7	0421I-RPC-01/10/2019	/	/
ATLANTIS ED9	0506C-RPC-02/07/2020	/	/	/	/
ATLANTIS ED12	0473C-RPC-18/09/2019			IE12	0519V-RPC-03/11/2020
ATLANTIS ED14	0454C-RPC-18/09/2019			/	/
	/	FONTICA 8	0474I-RPC-13/12/2019	/	/

Tableau 2b – Pour la marque CMG : Références des rapports de marquages CE, d'étanchéité et de fonctionnement

Corps de chauffe	Rapport de marquage CE (numéro, date d'émission et laboratoire notifié)	Essais d'étanchéité	Essais de fonctionnement ¹
ATLANTIS – 6 kW	n° K 868 2012 T1 (pour les modèles LXE) et l'extension n° K 873 2012 Z1 (pour le corps de chauffe ATLANTIS) du 04/02/2013 TUV Rheinland Energie und Umwelt GmbH (Allemagne)	n° 1518 du 17 juillet 2013 réalisé par le CERIC (France) pour les corps de chauffe ATLANTIS et LXE	n° 1518 du 17 juillet 2013 réalisé par le CERIC (France) pour les corps de chauffe ATLANTIS et LXE
ATLANTIS – 9 kW			
ATLANTIS – 12 kW			
LXE – 6 kW			
LXE – 9 kW			
LXE – 12 kW			
AVALON-2 – 6 kW	n° CS17-0012193-01 du 22 septembre 2017 réalisé par IMQ (Italie)	n°CS17-0012193-01 du 22 septembre 2017 réalisé par IMQ (Italie)	n° P11517-V1 du 06/11/2017 réalisé par ISOTIP-JONCOUX (France) pour le corps de chauffe AVALON-2
AVALON-2 - 8 kW	n°CS17-0016287-01 du 29 septembre 2017 réalisé par IMQ (Italie)		
BELFIORE 8	n°CS18-0029718-01 du 13 décembre 2018 réalisé par IMQ (Italie)		
AVALON-2 – 9 kW	n° CS17-0012193-01 du 22 septembre 2017 réalisé par IMQ (Italie)		
BOREA 8 BOREA 6 BOTELLO 6	n°CS17-0019585-01 du 17/05/2018 et n°CS20-0053028-01 du 23/09/2020 réalisés par IMQ (Italie)	n°CS17-0019585-01 du 17 mai 2018 réalisé par IMQ (Italie)	n° P14318-V1 du 27/09/2018 réalisé par ISOTIP-JONCOUX (France) pour le corps de chauffe BOREA 8
ESAGONO	n° CS19-0044808-01 du 09 octobre 2019 réalisé par IMQ (Italie)	n° CS18-0025555-01 du 30 septembre 2019 réalisé par IMQ (Italie)	n° P16419-V1 du 10/09/2019 réalisé par ISOTIP-JONCOUX (France) pour le corps de chauffe ADRANO ETANCHE 7
ATLANTIS ED9 ATLANTIS ED12 ATLANTIS ED14	n° CS19-0041687-01 du 17/09/2019 et n°CS20-0059011-01 du 24/11/2020 réalisés par IMQ (Italie)	n° CS19-0041687-01 du 17/09/2019 réalisé par IMQ (Italie)	n° 3034 du 5/08/2020 réalisé le CERIC (France) pour le corps de chauffe ATLANTIS ED14
FONTICA 8	n° CS19-0041997 du 12/12/2019 réalisé par IMQ (Italie)	n° CS19-0041997 du 12/12/2019 réalisé par IMQ (Italie)	n°P20520-V1 du 9/10/2020 réalisé par WELAB (France) pour le corps de chauffe FONTICA 8

¹ Conditions d'essais des essais de fonctionnement :

- Les essais réalisés par le CERIC sont réalisés sur la base d'un conduit 80/130 pour les essais en situation concentrique
- Les essais réalisés par ISOTIP-JONCOUX sont réalisés sur la base des conduits APOLLO PELLETS en diamètre 80/125 et OCTANS en diamètre 80/200 pour les essais en situation concentrique
- Les essais réalisés par WELAB sont réalisés sur la base des conduits APOLLO PELLETS en diamètre 80/125 pour les essais en situation concentrique

Tableau 3 – Caractéristiques des corps de chauffe CMG, INVICTA et DEVILLE

Corps de chauffe	Puissance (kW)	Rendement (%)	Taux de CO		Taux de CO ₂ (%)	Débit massique des fumées (g/s)	Température moyenne des fumées (°C)	Tirage minimal requis à la buse "P _w " (Pa) ¹	Perte de charge de l'alimentation en air "P _s " (Pa) ²
			(mg / Nm ³ à 13 % O ₂)	(% à 13 % O ₂)					
ATLANTIS 6 LXE 6³	Nominale : 6,0	85,0	250	0,02	6,76	6,6	138,7	0	18,4
ATLANTIS 9 LXE 9	Nominale : 9,2	85,0	250	0,02	8,78	8,0	180,2	0	18,4
ATLANTIS 12 LXE 12	Nominale : 12,4	85,0	250	0,02	10,1	9,8	227,3	0	18,4
Tous les corps de chauffe ci-dessus	Réduite : 2,6	80,0	750	0,06	4,83	3,9	91,9	0	18,4
AVALON-2 6	Nominale : 6,3	87,0	250	0,02	9,0	5,6	137	0	11,9
AVALON-2 9	Nominale : 9,1	87,0	200	0,02	10,2	7,3	186	0	16,5
AVALON -2 BELFIORE 8⁴ NOLA ETANCHE 8⁴ NOLA ETANCHE RONDE 8⁴ LODI ETANCHE 8⁴	Nominale : 8,0	87,0	200	0,02	10,2	7,3	186	0	16,5
Tous les corps de chauffe ci-dessus	Réduite : 3,1	90,0	550	0,06	6,2	3,8	85	0	9,8
BOREA 8⁶	Nominale : 8,0	91,0	110	0,02	10,3	6,2	161	0	17
BOREA 6⁶ BOTELLO 6^{5, 6}	Nominale : 6,43	92,0	150	0,0120	8,9	5,6	120	0	17
Tous les corps de chauffe BOREA et BOTELLO	Réduite : 3,2	91,0	300	0,06	5,5	4,5	98	0	14
ESAGONO⁵ ADRANO ETANCHE 7⁵	Nominale : 7,0	88,1	117	0,0094	11,0	5,3	192	0	15
	Réduite : 3,0	92,0	159	0,0127	7,5	3,1	102	0	12
ATLANTIS ED9	Nominale : 9,0	91,5	131	0,0105	10,5	6,7	137	0	19
	Réduite : 3,8	88,5	685	0,0548	5,8	5,2	109	0	15
ATLANTIS ED12	Nominale : 12,2	89,3	111	0,0089	11,4	8,7	221	0	19
ATLANTIS ED14	Nominale : 14,5	88,0	105	0,0084	11,9	10,0	239	0	19
ATLANTIS ED12 ATLANTIS ED14	Réduite : 5,5	92,1	221	0,0177	8,9	4,7	119	0	15
FONTICA 8⁵	Nominale : 8,4	90,7	130	0,0104	11,8	5,5	167	0	17
	Réduite : 4,0	92,2	298	0,0238	8,3	3,7	114	0	14

¹ Tirage minimal (P_w) nécessaire au dimensionnement selon la norme EN 13384-1+A1 garantissant le fonctionnement de l'appareil.

² Perte de charge de l'alimentation en air (P_s) maximale acceptable définie par le fabricant.

³ Les gammes ATLANTIS et LXE sont identiques sauf en ce qui concerne le panneau de commande : inclinable pour ATLANTIS et fixe pour LXE.

⁴ Les modèles BELFIORE 8, NOLA ETANCHE 8, NOLA ETANCHE RONDE 8 et LODI ETANCHE 8 sont des poêles complets avec montage de l'habillage exécuté en usine sur la base d'un corps de chauffe AVALON-2 en 8 kW

⁵ Les modèles ESAGONO, ADRANO ETANCHE 7, FONTICA 8 et BOTELLO sont des poêles complets avec montage de l'habillage exécuté en usine.

⁶ Pour le modèle BOREA et BOTELLO la sortie des fumées est sur le dessus. Pour ce modèle, la valeur P_w = 0 Pa est à considérer au niveau du té situé dans le poêle ; le dimensionnement selon la norme NF EN 13384-1+A1 doit prendre en compte la partie de conduit intérieure au poêle (les caractéristiques du conduit sont données dans la notice du poêle).

Les valeurs des caractéristiques indiquées dans ce tableau ont été mesurées conformément à la norme NF EN 14785.

Tableau 4 - Liste des habillages des corps de chauffe ATLANTIS, LXE, BOREA, AVALON-2 et ATLANTIS ED pour la marque CMG

Corps de chauffe	Habillages
ATLANTIS et LXE	CLASSIC XW, DUAL XW, STEEL XW, LINEA Pellet XW, ICONA XW, VIDEO XW, MONDE XW, ILE XW, TILE XW, IRON XW, VISUAL XW, COUNTRY XW, RAFALE XW, DIAMOND XW, LINEA GLASS XW, CAVE XW, PAD XW, CRUZ XW, DRUM XW et RING XW. TOP XW, ARKO RW, FILO XW, NOIR XW EXPO XW, EVOCA XW, ALPINA XW, TOUR XW, LUCE XW, LIFE XW, RONDE XW
AVALON-2	CLASSIC-2, DRUM-2, STEEL-2, HAN-2, MONDE-2, ILE-2, RAFALE-2, DRUM-2, RADIUS, GLOBUS, DRUM-2 STEATITE, STARLET, DOUBY, CLEVER, COCOON-2, ARMOR-2, ICONA-2, DUAL-2, ADHARA, DENVER RING EVO, COUNTRY EVO, ELLIPSE EVO, NOIR EVO, FILO EVO, TOP EVO EXPO EVO, EVOCA EVO, ALPINA EVO, TOUR EVO, LUCE EVO, RONDE EVO RNO, RNB, RC-BA, RC-NO et RC-RO
BOREA 8 BOREA 6	CLASSIC-2, DRUM-2, STEEL-2, HAN-2, MONDE-2, ILE-2, RAFALE-2, RADIUS, GLOBUS, DRUM-2 STEATITE, STARLET, DOUBY, CLEVER, COCOON-2, ARMOR-2, ICONA-2, DUAL-2, ADHARA, DENVER
ATLANTIS ED	DRUM ED, RADIUS ED, RAFALE ED, STARLET ED, ADHARA ED

Tableau 4a – Description des habillages pour les corps de chauffe ATLANTIS et LXE

Habillages pour ATLANTIS / LXE	PORTE FOYER	DESSUS	PARTIE FRONTALE	CÔTÉS
CLASSIC XW	FONTE	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
DUAL XW	FONTE	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
STEEL XW	FONTE	ACIER	ACIER	ACIER
LINEA Pellet XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
ICONA XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
VIDEO XW	ACIER	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER
MONDE XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
ILE XW	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER
TILE XW	ACIER	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER
IRON XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
VISUAL XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
COUNTRY XW	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
RAFALE XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
DIAMOND XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
LINEA GLASS XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
CAVE XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
PAD XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
CRUZ XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
DRUM XW	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
RING XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
TOP XW	FONTE	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
ARKO XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
FILO XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
NOIR XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
EXPO XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
EVOCA XW	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
ALPINA XW	FONTE	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
TOUR XW	ACIER	ACIER	CERAMIQUE	ACIER
LUCE XW	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
LIFE XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
RONDE XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER

Tableau 4b – Description des habillages pour le corps de chauffe BOREA

Habillages pour BOREA 6 & 8	PORTE FOYER	DESSUS	PARTIE FRONTALE	CÔTÉS
CLASSIC-2	FONTE	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
DRUM-2	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER + CERAMIQUE	ACIER + CERAMIQUE
DENVER	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER + CERAMIQUE	ACIER + CERAMIQUE
STEEL-2	FONTE	ACIER	ACIER	ACIER
HAN-2	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
MONDE-2	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
ILE-2	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER
RAFALE-2	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
RADIUS	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
GLOBUS	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
DRUM-2 STEATITE	ACIER	PIERRE OLAIRE	ACIER	ACIER + PIERRE OLAIRE
STARLET	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
DOUBY	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
CLEVER	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
COCOON-2	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
ARMOR-2	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
ICONA-2	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
DUAL-2	FONTE	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
ADHARA	ACIER	ACIER	ACIER + VERRE	ACIER + VERRE

Tableau 4c - Description des habillages pour les corps de chauffe AVALON-2

Habillages pour AVALON-2	PORTE FOYER	DESSUS	PARTIE FRONTALE	CÔTÉS
STARLET	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
DOUBY	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
CLEVER	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
ARMOR-2	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
COCOON-2	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
CLASSIC-2	FONTE	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
DUAL-2	FONTE	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
STEEL-2	FONTE	ACIER	ACIER	ACIER
HAN-2	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
MONDE-2	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
ILE-2	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER
ICONA-2	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
RAFALE-2	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
DRUM-2	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER + CERAMIQUE	ACIER + CERAMIQUE
DRUM-2 STEATITE	ACIER	PIERRE OLAIRE	ACIER	ACIER + PIERRE OLAIRE
RADIUS	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
DENVER	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER + CERAMIQUE	ACIER + CERAMIQUE
GLOBUS	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
ADHARA	ACIER	ACIER	ACIER + VERRE	ACIER + VERRE
RING EVO	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
COUNTRY EVO	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
ELLIPSE EVO	FONTE	ACIER	ACIER	ACIER
NOIR EVO	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
FILO EVO	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
TOP EVO	FONTE	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
EXPO EVO	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
EVOCA EVO	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
ALPINA EVO	FONTE	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER + CERAMIQUE

Tableau 4c (suite) - Description des habillages pour les corps de chauffe AVALON-2

Habillages pour AVALON-2	PORTE FOYER	DESSUS	PARTIE FRONTALE	CÔTÉS
TOUR EVO	ACIER	ACIER	CERAMIQUE	ACIER
LUCE EVO	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
RONDE EVO	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
RN RC	ACIER	Acier : versions RN Céramique : versions RC	ACIER	Acier : versions RN Céramique : versions RC

Tableau 5 - Description des habillages pour les corps de chauffe ATLANTIS ED

Habillages pour ATLANTIS ED	PORTE FOYER	DESSUS	PARTIE FRONTALE	CÔTÉS
DRUM ED	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER + CERAMIQUE	ACIER + CERAMIQUE
RADIUS ED	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
RAFALE ED	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
STARLET ED	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
ADHARA ED	ACIER	ACIER	ACIER + VERRE	ACIER + VERRE

Tableau 6 – Correspondance entre les poêles CMG S.p.A. et INVICTA avec corps de chauffe ATLANTIS

CMG S.p.A.	INVICTA
Habillage LINEA pellet XW + corps de chauffe ATLANTIS 6	ISATIS EC6
Habillage RING XW + corps de chauffe ATLANTIS 6	OLEA EC6
Habillage VISUAL XW + corps de chauffe ATLANTIS 6	CARYA EC6
Habillage COUNTRY XW + corps de chauffe ATLANTIS 6	CEDRUS EC6
Habillage NOIR XW + corps de chauffe ATLANTIS 6	RUBIA EC6
Habillage FILO XW + corps de chauffe ATLANTIS 6	NEMESIA EC6
Habillage ARKO XW + corps de chauffe ATLANTIS 6	NYSSA EC6
Habillage TOP XW + corps de chauffe ATLANTIS 6	DROSERA EC6
Habillage TILE XW + corps de chauffe ATLANTIS 6	LILIUM EC6
Habillage LINEA pellet XW + corps de chauffe ATLANTIS 9	ISATIS EC9
Habillage RING XW + corps de chauffe ATLANTIS 9	OLEA EC9
Habillage VISUAL XW + corps de chauffe ATLANTIS 9	CARYA EC9
Habillage COUNTRY XW + corps de chauffe ATLANTIS 9	CEDRUS EC9
Habillage NOIR XW + corps de chauffe ATLANTIS 9	RUBIA EC9
Habillage FILO XW + corps de chauffe ATLANTIS 9	NEMESIA EC9

<i>Habillage ARKO XW</i> + corps de chauffe ATLANTIS 9	NYSSA EC9
<i>Habillage TOP XW</i> + corps de chauffe ATLANTIS 9	DROSEREC9
<i>Habillage TILE XW</i> + corps de chauffe ATLANTIS 9	LILIUM EC9
<i>Habillage LINEA pellet XW</i> + corps de chauffe ATLANTIS 12	ISATIS EC12
<i>Habillage RING XW</i> + corps de chauffe ATLANTIS 12	OLEA EC12
<i>Habillage VISUAL XW</i> + corps de chauffe ATLANTIS 12	CARYA EC12
<i>Habillage COUNTRY XW</i> + corps de chauffe ATLANTIS 12	CEDRUS EC12
<i>Habillage NOIR XW</i> + corps de chauffe ATLANTIS 12	RUBIA EC12
<i>Habillage FILO XW</i> + corps de chauffe ATLANTIS 12	NEMESIA EC12
<i>Habillage ARKO XW</i> + corps de chauffe ATLANTIS 12	NYSSA EC12
<i>Habillage TOP XW</i> + corps de chauffe ATLANTIS 12	DROSEREC12
<i>Habillage TILE XW</i> + corps de chauffe ATLANTIS 12	LILIUM EC12

Tableau 7 – Correspondance entre les poêles CMG S.p.A. et INVICTA avec corps de chauffe AVALON-2

CMG S.p.A.	INVICTA
<i>Habillage RING EVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 6	OLEA LPE6 (2)
<i>Habillage COUNTRY EVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 6	CEDRUS LPE6 (2)
<i>Habillage ELLIPSE EVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 6	ARENGA LPE6 (2)
<i>Habillage NOIR EVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 6	RUBIA LPE6 (2)
<i>Habillage FILO EVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 6	NEMESIA LPE6 (2)
<i>Habillage TOP EVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 6	DROSEREC12
<i>Habillage RING EVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 9	OLEA LPE9 (2)
<i>Habillage COUNTRY EVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 9	CEDRUS LPE9 (2)
<i>Habillage ELLIPSE EVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 9	ARENGA LPE9 (2)
<i>Habillage NOIR EVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 9	RUBIA LPE9 (2)
<i>Habillage FILO EVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 9	NEMESIA LPE9 (2)
<i>Habillage TOP EVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 9	DROSEREC12

Tableau 8 – Correspondance entre les poêles CMG S.p.A. et DEVILLE avec corps de chauffe ATLANTIS

CMG S.p.A.	DEVILLE
<i>Habillage EXPO XW + corps de chauffe ATLANTIS 6</i>	<i>CALAO HE6</i>
<i>Habillage EVOCA XW + corps de chauffe ATLANTIS 6</i>	<i>PIRANGA HE6</i>
<i>Habillage ALPINA XW + corps de chauffe ATLANTIS 6</i>	<i>GUIRACA HE6</i>
<i>Habillage TOUR XW + corps de chauffe ATLANTIS 6</i>	<i>TANGARA HE6</i>
<i>Habillage LUCE XW + corps de chauffe ATLANTIS 6</i>	<i>NANDOU HE6</i>
<i>Habillage LIFE XW + corps de chauffe ATLANTIS 6</i>	<i>SIRLI HE6</i>
<i>Habillage RONDE XW + corps de chauffe ATLANTIS 6</i>	<i>ROSELIN HE6</i>
<i>Habillage EXPO XW + corps de chauffe ATLANTIS 9</i>	<i>CALAO HE9</i>
<i>Habillage EVOCA XW + corps de chauffe ATLANTIS 9</i>	<i>PIRANGA HE9</i>
<i>Habillage ALPINA XW + corps de chauffe ATLANTIS 9</i>	<i>GUIRACA HE9</i>
<i>Habillage TOUR XW + corps de chauffe ATLANTIS 9</i>	<i>TANGARA HE9</i>
<i>Habillage LUCE XW + corps de chauffe ATLANTIS 9</i>	<i>NANDOU HE9</i>
<i>Habillage LIFE XW + corps de chauffe ATLANTIS 9</i>	<i>SIRLI HE9</i>
<i>Habillage RONDE XW + corps de chauffe ATLANTIS 9</i>	<i>ROSELIN HE9</i>
<i>Habillage EXPO XW + corps de chauffe ATLANTIS 12</i>	<i>CALAO HE12</i>
<i>Habillage EVOCA XW + corps de chauffe ATLANTIS 12</i>	<i>PIRANGA HE12</i>
<i>Habillage ALPINA XW + corps de chauffe ATLANTIS 12</i>	<i>GUIRACA HE12</i>
<i>Habillage TOUR XW + corps de chauffe ATLANTIS 12</i>	<i>TANGARA HE12</i>
<i>Habillage LUCE XW + corps de chauffe ATLANTIS 12</i>	<i>NANDOU HE12</i>
<i>Habillage LIFE XW + corps de chauffe ATLANTIS 12</i>	<i>SIRLI HE12</i>
<i>Habillage RONDE XW + corps de chauffe ATLANTIS 12</i>	<i>ROSELIN HE12</i>

Tableau 9 – Correspondance entre les poêles CMG S.p.A. et DEVILLE avec corps de chauffe AVALON-2

CMG S.p.a.	DEVILLE
<i>Habillage EXPO EVO + corps de chauffe AVALON-2 6</i>	<i>CALAO HB6 (2)</i>
<i>Habillage EVOCA EVO + corps de chauffe AVALON-2 6</i>	<i>PIRANGA HB6 (2)</i>
<i>Habillage ALPINA EVO + corps de chauffe AVALON-2 6</i>	<i>GUIRACA HB6 (2)</i>
<i>Habillage TOUR EVO + corps de chauffe AVALON-2 6</i>	<i>TANGARA HB6 (2)</i>
<i>Habillage LUCE EVO + corps de chauffe AVALON-2 6</i>	<i>NANDOU HB6 (2)</i>
<i>Habillage RONDE EVO + corps de chauffe AVALON-2 6</i>	<i>ROSELIN HB6 (2)</i>
<i>Habillage EXPO EVO + corps de chauffe AVALON-2 9</i>	<i>CALAO HB9 (2)</i>
<i>Habillage EVOCA EVO + corps de chauffe AVALON-2 9</i>	<i>PIRANGA HB9 (2)</i>
<i>Habillage ALPINA EVO + corps de chauffe AVALON-2 9</i>	<i>GUIRACA HB9 (2)</i>
<i>Habillage TOUR EVO + corps de chauffe AVALON-2 9</i>	<i>TANGARA HB9 (2)</i>
<i>Habillage LUCE EVO + corps de chauffe AVALON-2 9</i>	<i>NANDOU HB9 (2)</i>
<i>Habillage RONDE EVO + corps de chauffe AVALON-2 9</i>	<i>ROSELIN HB9 (2)</i>

Tableau 10 – Correspondance entre les poêles CMG S.p.A. et DEVILLE avec corps de chauffe BOREA 8

CMG S.p.a.	DEVILLE
<i>Habillage NOIR EVO</i> + corps de chauffe BOREA 8	<i>RUBIA HL8</i>
<i>Habillage ELLIPSE</i> + corps de chauffe BOREA 8	<i>ARENGA HL8</i>
<i>Habillage RONDE EVO</i> + corps de chauffe BOREA 8	<i>ROSELIN HL8</i>
<i>Habillage TOP EVO</i> + corps de chauffe BOREA 8	<i>DROSERIA HL8</i>
<i>Habillage MONDE-2</i> + corps de chauffe BOREA 8	<i>OLEA HL8</i>
<i>Habillage CUMA EVO</i> + corps de chauffe BOREA 8	<i>LORIA HL8</i>
<i>Habillage TILE EVO</i> + corps de chauffe BOREA 8	<i>LILIUM HL8</i>
<i>Habillage FILO EVO</i> + corps de chauffe BOREA 8	<i>NEMESIA HL8</i>
<i>Habillage EXPO EVO</i> + corps de chauffe BOREA 8	<i>CALAO HL8</i>
<i>Habillage COUNTRY EVO</i> + corps de chauffe BOREA 8	<i>CEDRUS HL8</i>
<i>Habillage EVOCA EVO</i> + corps de chauffe BOREA 8	<i>PIRANGA HL8</i>
<i>Habillage ILE-2</i> + corps de chauffe BOREA 8	<i>TANGARA HL8</i>
<i>Habillage LUCE EVO</i> + corps de chauffe BOREA 8	<i>NANDOU HL8</i>

Tableau 11 – Correspondance entre les poêles CMG S.p.A. et DEVILLE avec corps de chauffe ATLANTIS ED

CMG S.p.a.	DEVILLE
<i>Habillage TILE M</i> + corps de chauffe ATLANTIS ED 9-12-14	<i>LILIUM IE</i>
<i>Habillage CUMA M</i> + corps de chauffe ATLANTIS ED 9-12-14	<i>LORIA IE</i>

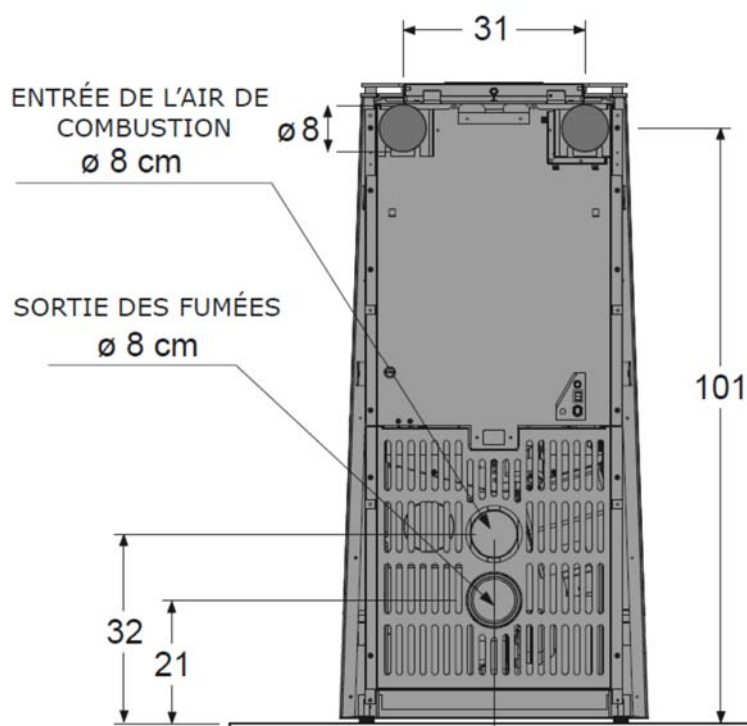
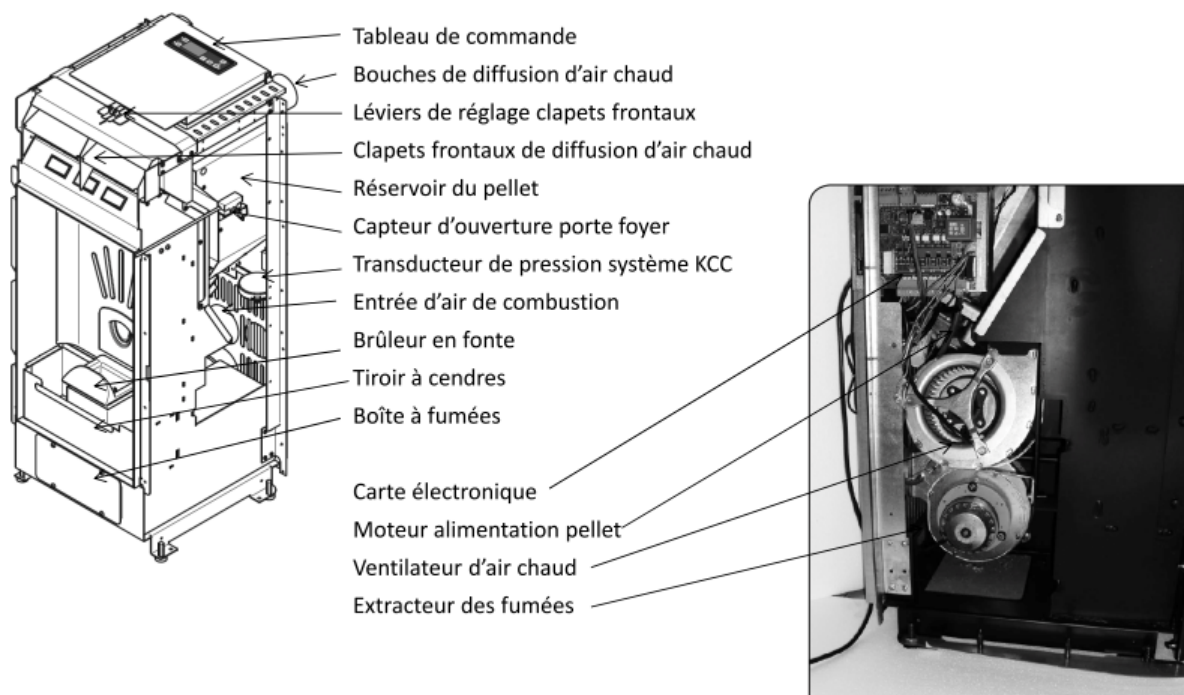
Figure 1 – Description d'un corps de chauffe ATLANTIS ou LXE.

Figure 2 – Description d'un corps de chauffe BOREA 8

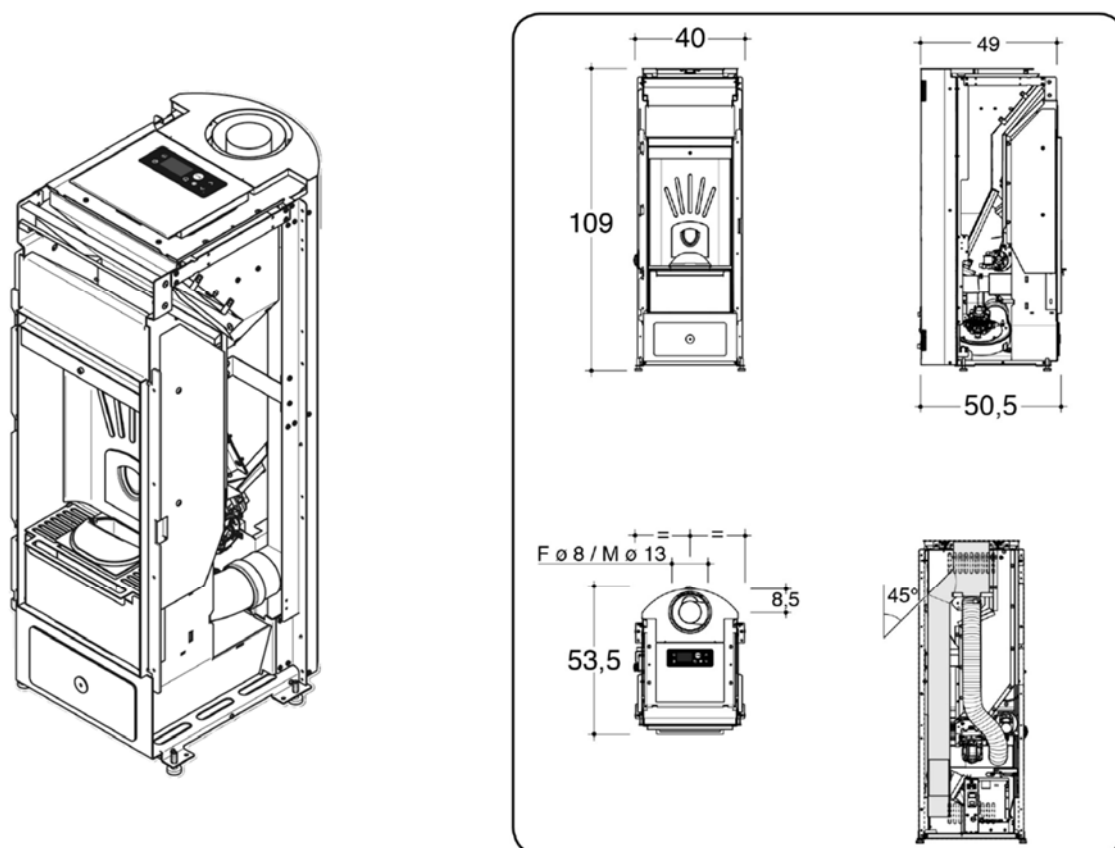
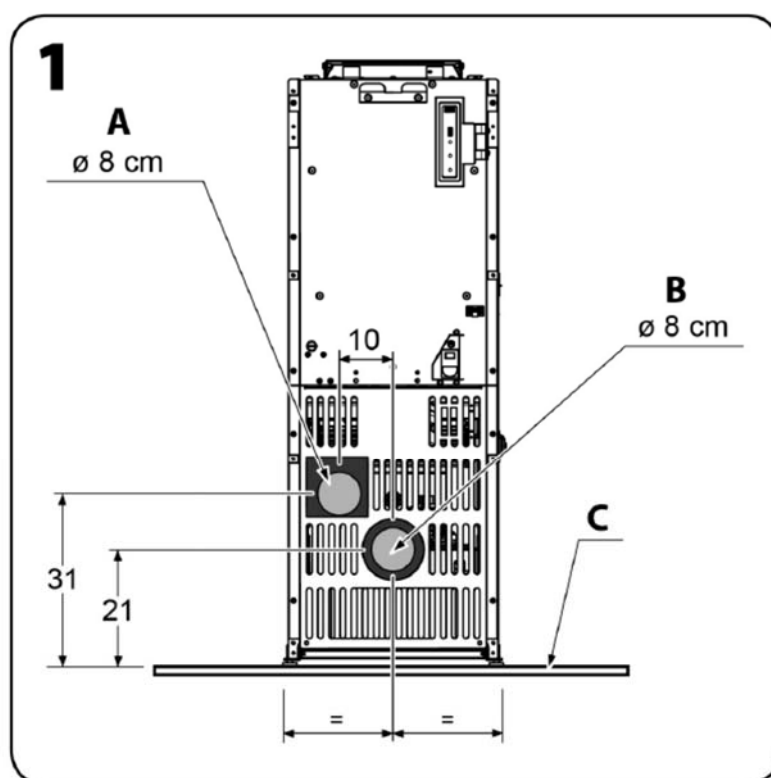
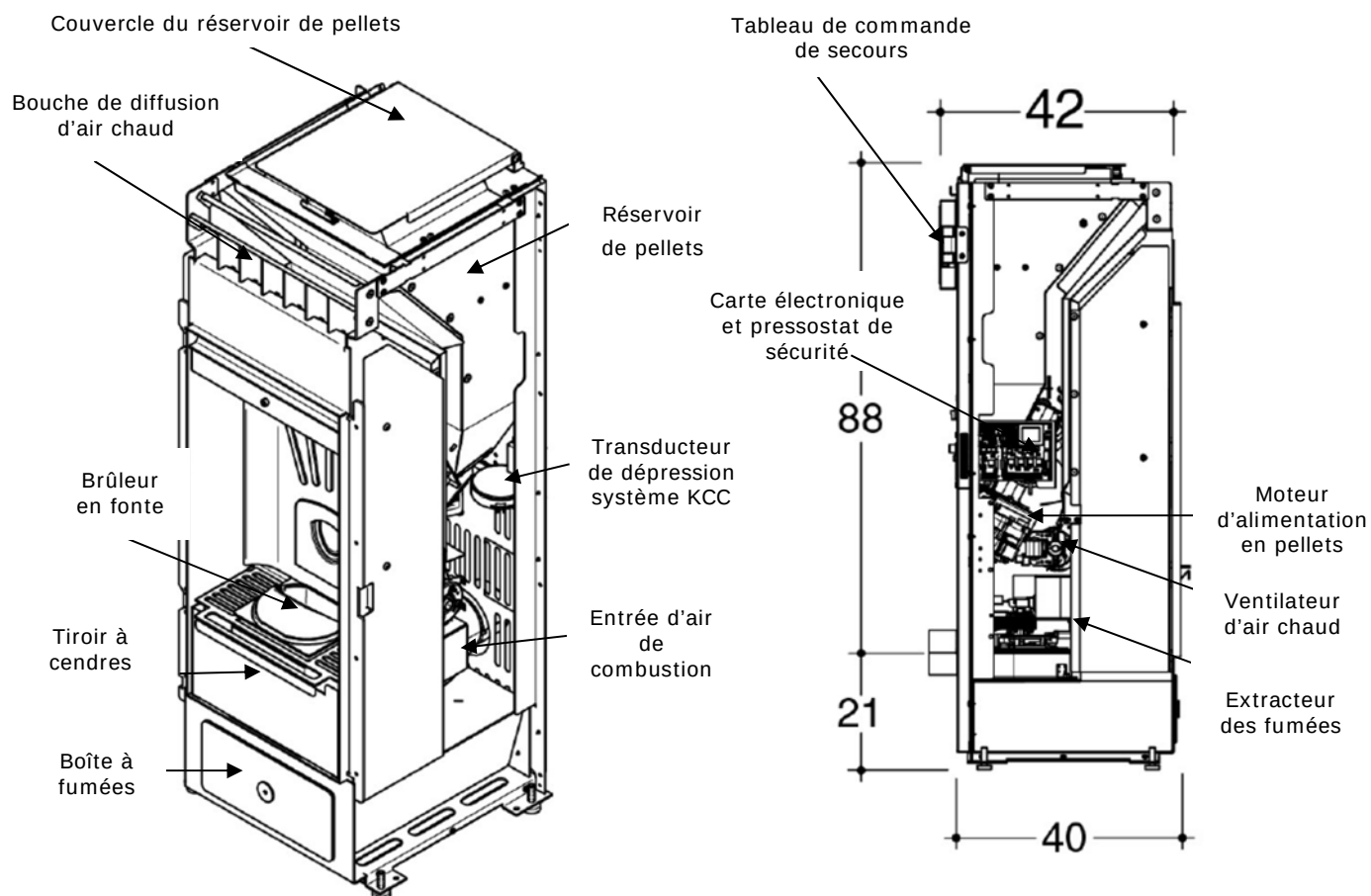


Figure 3 – Description d'un corps de chauffe AVALON-2

- A. Entrée air de combustion
 B. Sortie fumées
 C. Plaque optionnelle de protection du sol en matériau ignifuge

Figure 4 – Description d'un corps de chauffe ESAGONO ou ADRANO étanche

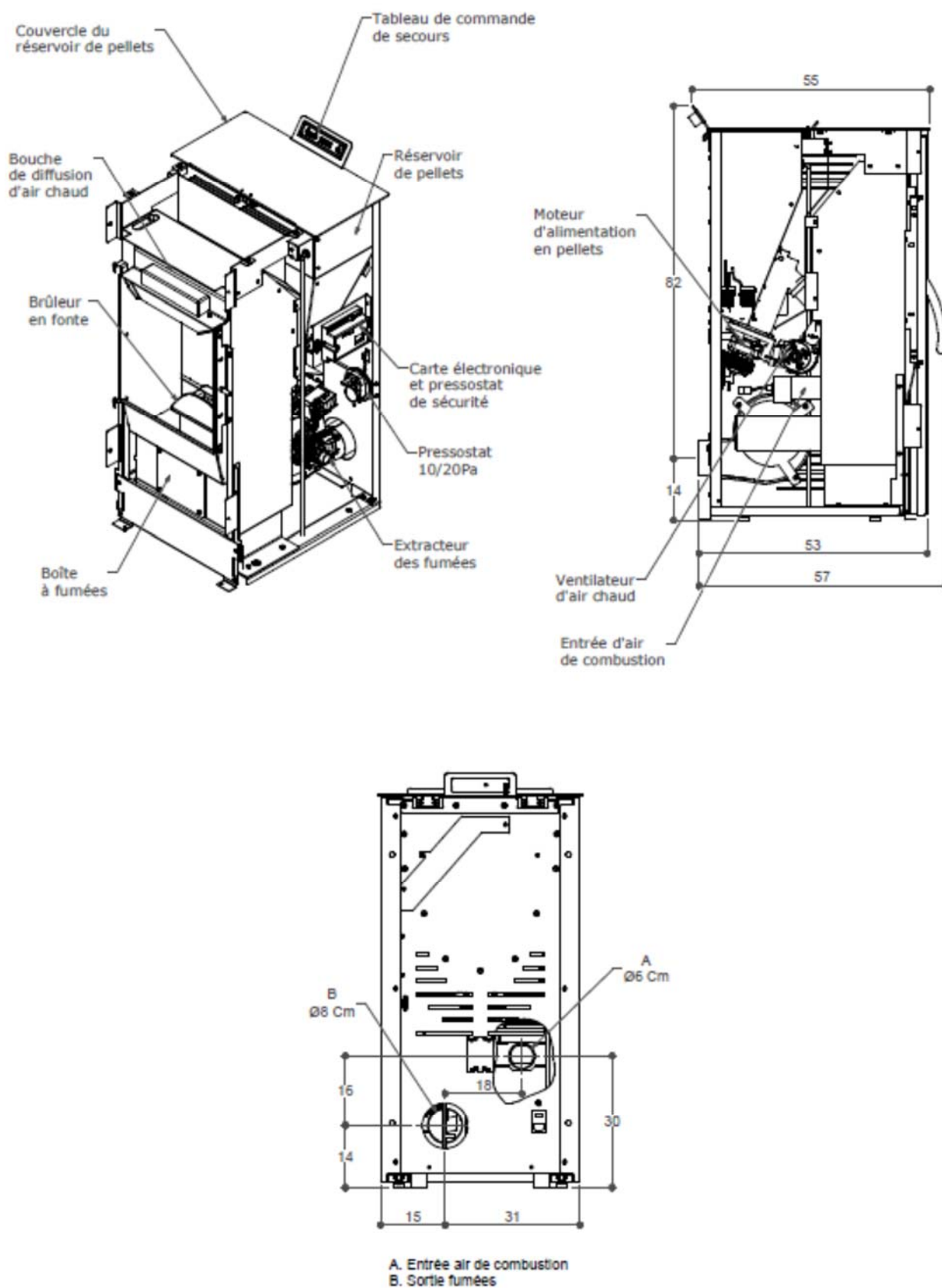


Figure 5 – Exemple de description d'un d'habillage "STEEL" pour corps de chauffe ATLANTIS ou LXE

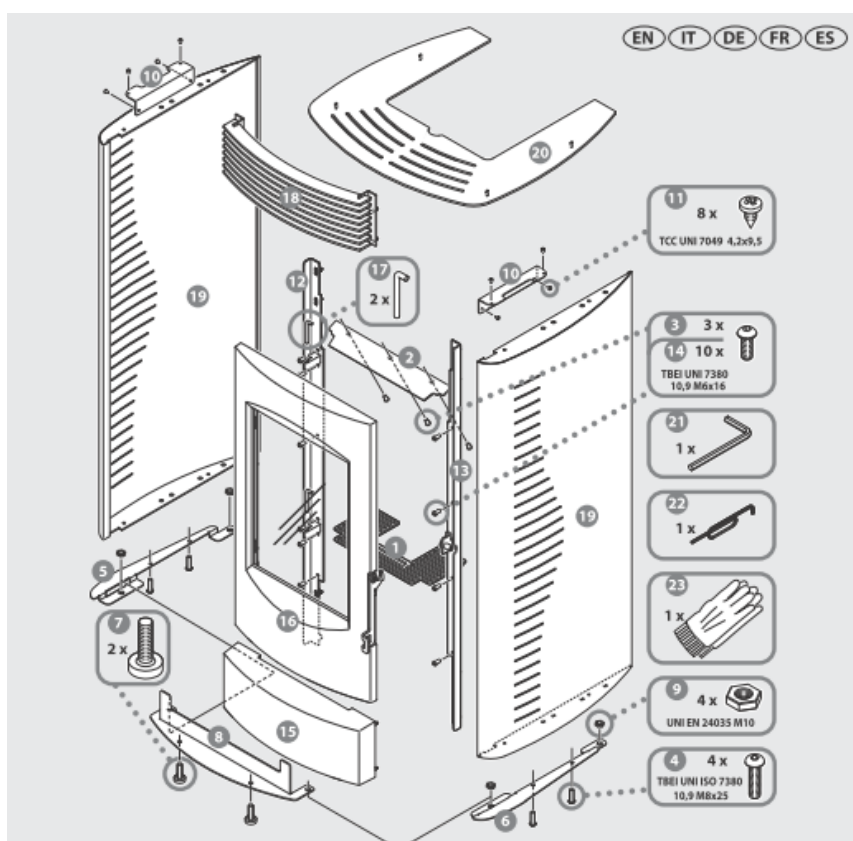


Figure 6 – Exemple de plaque signalétique du corps de chauffe AVALON-2 9 – CMG S.p.A

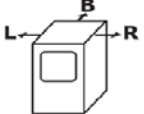
 N° DOP: 0424C N° DTA 14.2/15-2130_V5						I-36020 POVE DEL GR. (VI) ITALY		
EN 14785:2006 Notified Body: 0051				AVALON-2 9				
N = P.T. Nominale / Nominal T.O. / NW Leistung / P.T. Nominale R = P.T. Minimale / Minimum T.O. / Min. Leistung / P.T. Ridotta								
Puissance Thermique Nominale / Thermal Output						N	9,1	kW
WL=Wärmeleistung / Potenza Termica						R	3,1	
P.T. utile transférée à l'air / useful T.O. to room						N	-	kW
WL an den Raum / P.T. utile resa all'aria						R	-	
P.T. utile transférée à l'eau / useful T.O. to water						N	-	kW
WL an das Wasser / P.T. utile resa all'acqua						R	-	
Émission CO (mesure à 13% O ₂) / CO emission (at 13% O ₂)						N	≤ 0,02	%
CO Emission (bei 13% O ₂) / CO misurato (al 13% di O ₂)						R	≤ 0,06	
Valeur moyenne poussières (à 13% O ₂) / Average dust content (at 13% O ₂)						N	22,5	mg/m³
Mittlerer Staubgehalt (bei 13% O ₂) / Valore medio polveri (al 13% di O ₂)						R	29,2	
Température de fumées en aval de la buse / Flue gas outlet temperature						N	186	°C
Abgasstemperatur hinter Abgasstutzen / Temperatura dei fumi allo scarico						R	84	
Rendement / Efficiency / Wirkungsgrad / Rendimento						N	≥ 87,0	%
						R	≥ 90,0	
Pression max. de l'eau admise en fonction							-	bar
Max. water pressure admitted during operation / maximaler Betriebsdruck								
Massima pressione idrica di esercizio ammessa								
Puissance électrique nominale / Nominal electrical output							350	W
Elektrische Nennleistung / Potenza elettrica nominale								
Tension nominale / Nominal voltage / Nennspannung / Tensione nominale							230	V
Fréquence nominale / Nominal frequency / Nennfrequenz / Frequenza nominale							50	Hz
Combustible / Fuel / Brennstoff / Combustibile				GRANULÉS DE BOIS / WOODPELLET HOLZPELLET / PELLET DI LEGNO				
Distance minimum des matériaux inflammables						R = 400 mm		
Minimum distance from inflammable materials						L = 400 mm		
Mindestabstand zu brennbaren Materialien						B = 200 mm		
Distanza minima da materiali infiammabili								
LIRE ET SUIVRE LES INSTRUCTIONS D'EMPLOI / READ AND FOLLOW THE USE INSTRUCTIONS BEDIENUNGSANLEITUNGEN LESEN UND BEACHTEN / LEGGERE E SEGUIRE LE ISTRUZIONI D'USO								
UTILISER SEULEMENT LES COMBUSTIBLES RECOMMANDÉS / USE RECOMMENDED FUELS ONLY AUSSCHLIEßLICH EMPFOHLENE BRENNSTOFFE VERWENDEN / USARE SOLO COMBUSTIBILI RACCOMANDATI								
CET APPAREIL NE PEUT PAS ÊTRE UTILISÉ SUR UN CONDUIT DE FUMÉE À USAGE COLLECTIF/ THIS APPLIANCE CANNOT BE USED ON A MULTI-FLUE CHIMNEY / DAS GERÄT DARF NICHT AN MEHRFACHBELEGTEM SCHORNSTEIN ANGESCHLOSSEN WERDEN / QUESTO APPARECCHIO NON PUÒ ESSERE USATO SU CANNA FUMARIA CONDIVISA								
TYPOLOGIE DE POSE / INSTALLATION TYPOLOGIE EINBAU TYPOLOGIE / TIPOLOGIA DI INSTALLAZIONE								
POÈLE À CIRCUIT DE COMBUSTION ÉTANCHE / AIR-TIGHT STOVE RAUMLUFTNABHÄNGIGER OFEN / STUFA ERMETICA								
Designed in Italy - Made in Italy								
N° DE SÉRIE SERIENNUMMER		0000000 0000000				SERIAL NO. N° DI SERIE		

Figure 7 – Exemple de plaque signalétique du corps de chauffe EC12 - INVICTA

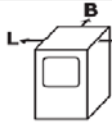
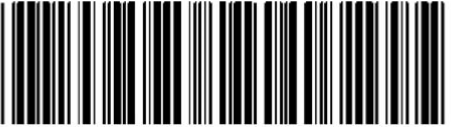
			
N° DOP: 01671 N° DTA 14/15-2130		15a B-VG EN 14785:2006 Notified Body: 2456	
		EC12 F-08350 DONCHERY - FRANCE	
N = P.T. Nominale / Nominal T.O. / NW Leistung / P.T. Nominale R = P.T. Minimale / Minimum T.O. / Min. Leistung / P.T. Ridotta			
Puissance Thermique Nominale / Thermal Output		N	12,4
WL=Wärmeleistung / Potenza Termica		R	2,6
			kW
P.T. utile transférée à l'air / useful T.O. to room		N	-
WL an den Raum / P.T. utile resa all'aria		R	-
			kW
P.T. utile transférée à l'eau / useful T.O. to water		N	-
WL an das Wasser / P.T. utile resa all'acqua		R	-
			kW
Émission CO (mesure à 13% O ₂) / CO emission (at 13% O ₂)		N	≤ 0,02
CO Emission (bei 13% O ₂) / CO misurato (al 13% di O ₂)		R	≤ 0,06
			%
Valeur moyenne poussières (à 13% O ₂) / Average dust content (at 13% O ₂)		N	23,2
Mittlerer Staubgehalt (bei 13% O ₂) / Valore medio polveri (al 13% di O ₂)		R	-
			mg/m ³
Rendement / Efficiency / Wirkungsgrad / Rendimento		N	≥ 85,0
		R	≥ 80,0
			%
Apport énergétique / Heating input / Energie-Input / Potenza ingresso		N	14,6
		R	2,9
			kW
Température de fumées / Flue gas temperature		N	227,3
Abgastemperatur / Temperatura dei fumi		R	91,9
			°C
Pression max. de l'eau admise en fonction			-
Max. water pressure admitted during operation / maximaler Betriebsdruck			-
Massima pressione idrica di esercizio ammessa			bar
Puissance électrique nominale / Nominal electrical output			460
Elektrische Nennleistung / Potenza elettrica nominale			W
Tension nominale / Nominal voltage / Nennspannung / Tensione nominale			230
			V
Fréquence nominale / Nominal frequency / Nennfrequenz / Frequenza nominale			50
			Hz
Combustible / Fuel / Brennstoff / Combustibile		GRANULÉS DE BOIS / WOODPELLET HOLZPELLET / PELLETT DI LEGNO	
Distance minimum des matériaux combustibles		R = 400 mm	
Minimum distance from inflammable materials		L = 400 mm	
Mindestabstand zu brennbaren Materialien		B = 200 mm	
Distanza minima da materiali infiammabili			
LIRE ET SUIVRE LES INSTRUCTIONS D'EMPLOI / READ AND FOLLOW THE USE INSTRUCTIONS BEDIENUNGSANLEITUNGEN LESEN UND BEACHTEN / LEGGERE E SEGUIRE LE ISTRUZIONI D'USO			
UTILISER SEULEMENT LES COMBUSTIBLES RECOMMANDÉS / USE RECOMMENDED FUELS ONLY AUSSCHLIEßLICH EMPFOHLENE BRENNSTOFFE VERWENDEN / USARE SOLO COMBUSTIBILI RACCOMANDATI			
CET APPAREIL NE PEUT PAS ÊTRE UTILISÉ SUR UN CONDUIT DE FUMÉE À USAGE COLLECTIF/ THIS APPLIANCE CANNOT BE USED ON A MULTI-FLUE CHIMNEY / DAS GERÄT DARF NICHT AN MEHRFACHBELEGTEM SCHORNSTEIN ANGESCHLOSSEN WERDEN / QUESTO APPARECCHIO NON PUÒ ESSERE USATO SU CANNA FUMARIA CONDIVISA			
TPOLOGIE DE POSE / INSTALLATION TPOLOGIE EINBAU TPOLOGIE / TIPOLOGIA DI INSTALLAZIONE		FC _{52x}	
POELE A CIRCUIT DE COMBUSTION ETANCHE / AIR-TIGHT STOVE RAUMLUFTNABHÄNGIGER OFEN / STUFA ERMETICA			
N° DE SÉRIE		SERIAL NO.	
SERIENNUMMER		N° DI SERIE	
00000000 00000000 P640006			

Figure 8 – Exemple d'étiquette d'identification de l'habillage (habillage STEEL pour le corps de chauffe AVALON-2)

STL2	
O12345678	
STEEL-2	